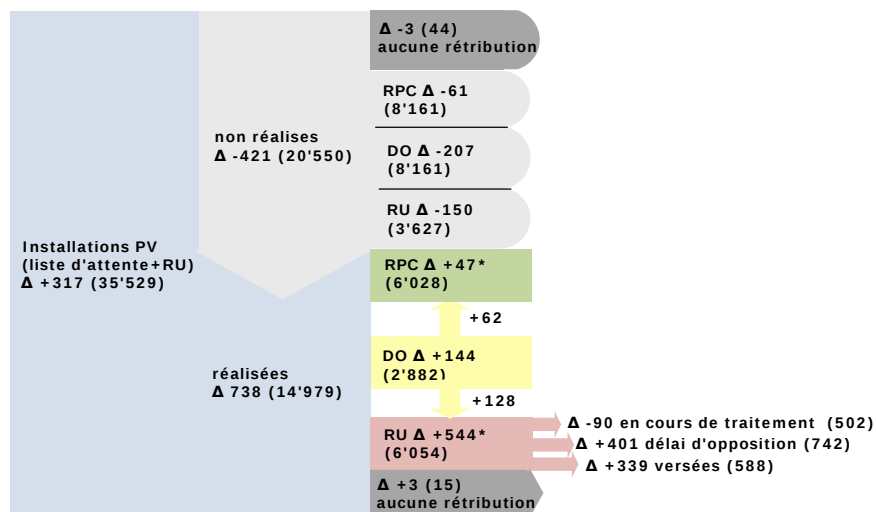


Cockpit pour photovoltaïque – État au 1^{er} janvier 2015



Delta = variation par rapport au mois précédent, les valeurs entre parenthèses sont des valeurs absolues

Rétribution des installations RU	Nombre	Puissance [kWc]	Contribution RU [CHF]
RU*	9'093	67'458	79'128'610
dont déjà en service	5'466	44'638	53'208'887
2-9.99 kWc	4'422	28'295	35'320'863
10-29.99 kWc	1'044	16'343	17'888'024
DO	11'043	151'161	161'358'840
dont déjà en service	2'882	36'133	44'571'422
2-9.99 kWc	1'141	7'247	11'310'931
10-29.99 kWc	1'741	28'887	33'260'491
Résultat total	20'136	218'619	240'487'450

Versement jusqu'à présent	Nombre	Puissance [kWc]	Rétribution [CHF]
Installations RU déjà rétribuées	588	4'019	6'257'199

*Le droit d'option exercé a été pris en compte dans ce cas.

Ce cockpit pour les installations PV sur la liste d'attente est établi une fois par mois et contient les chiffres clés les plus importants, tout en se concentrant sur la rétribution unique (RU). Les annonces qui ne sont pas encore enregistrées dans le système en raison de la durée de traitement et pour des raisons techniques, ne sont pas prises en compte (état d'annonce: 22 décembre 2014).

Au total 35'529 installations PV figurent sur la liste d'attente ou sont en cours de traitement pour la rétribution unique. Sur les 14'979 installations qui sont déjà en service¹, 6'054 bénéficient définitivement d'une rétribution unique. 2'882 auteurs de projets peuvent choisir entre la RU et la RPC. 6'028 demeurent sur la liste d'attente afin de bénéficier de la RPC, si les moyens financiers le permettent.

En septembre, 128 installations ont exercé leur droit d'option (DO) en faveur de la RU et 62 ont choisi la RPC. Actuellement, 502 installations RU sont en cours de traitement. La rétribution unique a déjà été versée pour 588 installations (CHF 6'257'199).

Sur les 35'529 installations PV, 20'136 installations RU potentielles figurent actuellement sur la liste d'attente. Parmi celles-ci, 11'043 disposent d'un droit d'option. Cela génère un bloc de coûts possible maximum de CHF 161.4 millions. Avec près de CHF 79.1 millions pour les installations RU, il en résulte des coûts maximum d'environ CHF 240.5 millions pour la rétribution unique.

Les droits (RU, DO, RPC) ainsi que le montant des moyens financiers nécessaires se basent sur les données de l'installation initialement annoncées. Les droits définitifs ne peuvent être définis qu'à la mise en service d'une installation.

¹ Sont considérées comme réalisées les installations pour lesquelles Swissgrid a reçu une certification.